

5

bonnes  
raisons  
de  
recruter

votre 1<sup>er</sup> salarié

avec Initiative Martinique Active

# 1 Il existe des financements pour vous aider à embaucher

Votre plateforme Initiative Martinique Active peut vous proposer :

**1 prêt premier recrutement** – sans intérêt ni garantie – afin renforcer la trésorerie de l'entreprise dans les premiers mois suivants l'embauche d'un premier salarié demandeur d'emploi de plus de 12 mois ou éligible aux contrats aidés, et

**1 prêt d'honneur** – sans intérêt ni garantie - afin d'augmenter vos fonds propres et d'obtenir plus facilement un emprunt bancaire.

Elle peut également vous aider à mobiliser les aides à l'emploi proposées par l'Etat ou les collectivités : **aide à l'embauche du 1<sup>er</sup> salarié en place depuis juillet 2015**, exonération de cotisations patronales, contrat d'accès à l'emploi...



## 2 Vous bénéficiez d'un accompagnement adapté à votre 1<sup>er</sup> recrutement

Votre plateforme est à vos côtés, tout au long de votre processus de recrutement : de l'évaluation du potentiel et des besoins de votre entreprise, au recrutement et à la gestion administrative de votre nouveau salarié.

Elle est agréée par le Ministère de l'Outre-Mer et la Caisse des Dépôts pour déployer le dispositif « **AGIR POUR L'EMPLOI** »

## 3 C'est un investissement rentable

Il s'agit d'un investissement **rentable** à moyen terme, parce que vous allez pouvoir :

- augmenter votre activité,
- enrichir les compétences de votre entreprise,
- vous consacrer à d'autres tâches,
- augmenter vos périodes d'ouverture...

# 4 Vous êtes accompagné dans la croissance de votre entreprise

Au-delà du recrutement, Initiative Martinique accompagne et finance la croissance des entreprises avec une équipe de salariés et d'experts qui apportent bénévolement leurs compétences pour vous aider à développer votre chiffre d'affaire et améliorer vos marges.



# 5 Vous profitez d'un contexte favorable à l'emploi dans les petites entreprises

Annonce du gouvernement de mesures en faveur de l'emploi des TPE et PME (prime de 4000 € pour l'embauche du 1<sup>er</sup> salarié...), modification du droit du travail en faveur des entreprises ..., sont autant de facteurs favorables au recrutement de votre premier salarié : le moment est propice pour franchir le pas.

**228\*** plateformes locales  
**22** coordinations régionales  
**1** fédération nationale  
\* au 1<sup>er</sup> janvier 2015

**Initiative  
Martinique  
Active**

MEMBRE DES RÉSEAUX



FRANCE **ACTIVE**

**Initiative** france

# Un modèle d'accompagnement et de financement des entrepreneurs, reconnu d'utilité publique

Créé en 1985, le réseau Initiative regroupe 228 plateformes, associations locales qui accompagnent et financent chaque année plus de 16 000 entrepreneurs pour leur projet de création, de croissance ou de reprise d'entreprise. Cela en fait le premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des petites entreprises en France métropolitain et Outre-mer.

Au total, 900 salariés et 15 000 bénévoles, chefs d'entreprises ou cadres bénévoles, se mobilisent pour vous accompagner.

Initiative France est présent en Martinique depuis la création d'Initiative Martinique en 1989.

Il s'agit d'une association régie par la loi de 1901 dont l'objectif est de fédérer les compétences locales en matière de développement économique, un réseau de bénévoles dont des chefs d'entreprises, pour apporter un soutien aux porteurs de projets de création d'entreprise prenant la forme de conseils, d'un prêt d'honneur sans intérêt et d'un parrainage.



Tél. : 05 96 71 21 77 fax : 05 96 60 66 00

E-mail : [contact@initiative-martinique.fr](mailto:contact@initiative-martinique.fr)

Adresse : *Immeuble Foyal 2000*  
*2ème étage Est*  
*Place Lafcadio Hearn*  
*Rue du Gouverneur ponton*  
*97200 Fort de France*

